Image not found or type unknown

Suite donnée après pret relais non remboursé

Par **maz43**, le **02/04/2008** à **11:21**

bonjour,
un pret relais est remboursable au bout de deux ans maximum par la vente d'une maison.
qu'en est-il si la maison qui devait servir à rembourser ce pret relais n'est pas vendue dans ce délai de deux ans ?
je ne trouve rien sur mon contrat qui m'explique ce que devient ce pret après deux ans ,
merci pour vos réponses !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés